

Catherine Leroy  
Directrice épargne salariale et retraite Amundi

Paris, le 24 avril 2024

**A l'attention de Mesdames Hélène Marcy et Anne-Laure Vandamme et de Messieurs Alexandre Dumange et Ouahcene Ourahmoune**

Mesdames, Messieurs,

J'ai lu avec la plus grande attention votre courrier du 8 avril 2024, faisant suite à la pétition signée par 1184 salariés de différentes entreprises<sup>1</sup>.

Je souhaite donc vous apporter des réponses sur notre approche d'investissement responsable qui témoigne de notre engagement sur ce sujet.

Tout d'abord, je tiens à rappeler l'importance accordée aux enjeux de la transition énergétique par Amundi, gérant d'actif pionnier dans le domaine de l'investissement responsable.

Notre rôle est d'apporter de la valeur à long terme à nos clients, tout en tenant compte des défis sociétaux et environnementaux qui impactent à la fois nos clients et la société.

Notre objectif est donc d'accompagner dans leur transition les entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Nous le faisons de manière résolue et pragmatique, assumant pleinement d'investir dans les entreprises qui composent le tissu économique français et européen, et ont besoin de capitaux pour préparer l'économie de demain, plus verte et plus durable.

A cet effet, nous avons mis en place une stratégie ambitieuse d'investisseur responsable, que nous cherchons à améliorer continuellement, et sur laquelle nous avons à cœur de rendre des comptes et de donner de la visibilité, en toute transparence.

Cette stratégie s'appuie sur trois piliers : une analyse des entreprises dans lesquelles nous investissons, notamment de leur trajectoire de transition, une politique d'engagement de ces mêmes entreprises, pour les encourager à prendre notamment des objectifs en matière de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre et enfin des exclusions normatives et sectorielles, en particulier sur le charbon et les hydrocarbures non conventionnels.

Notre politique d'investissement responsable, détaillant notamment notre politique d'exclusion, est publique et transparente<sup>2</sup>.

Je souhaiterais insister sur deux points.

Notre méthodologie d'analyse nous permet de comparer les pratiques des acteurs économiques au sein d'un secteur donné. Nous sélectionnons ainsi les entreprises dans lesquelles nous investissons en mesurant leurs engagements relatifs dans la transition et l'avancement de la transformation de leurs modèles industriels. S'il est essentiel de soutenir les acteurs et les projets les plus avancés, nous pensons qu'il est impératif de soutenir la transition dans l'ensemble de l'économie. A ce titre, les

---

<sup>1</sup> des entreprises Adeo, Airbus, Alstom, Andritz Groupe, Arianespace, Aximum, Bouygues, Buyin, Capgemini, Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), CLS, Colas, EDF, Enovacom, Google, Ikea, La Poste, OBS, Setec Energie Environnement, Sia Partners, Totem, Ubisoft, Valeco, Vinci, Xolin Diffusion

<sup>2</sup> <https://legroupe.amundi.com/>

entreprises que vous mentionnez dans votre courrier, qui ne sont donc pas exclues des univers d'investissement d'Amundi, font l'objet d'analyses par rapport aux autres entreprises du même secteur et nous décidons notamment d'y investir selon leur degré d'engagement relatif dans la transition.

Par ailleurs, nous croyons fermement en un dialogue actif et constructif avec les émetteurs afin de les orienter vers une transition environnementale ambitieuse.

Les entreprises citées dans votre courrier sont donc au cœur de notre stratégie d'engagement sur le thème du climat et ont fait l'objet de multiples interactions au cours des dernières années afin de les encourager à améliorer leurs pratiques, accroître leurs ambitions, et renforcer leurs moyens pour contribuer à l'accélération de la transition énergétique. Nous espérons ainsi contribuer à l'évolution de leurs modèles industriels.

A cet égard, l'exercice de nos droits de vote est un outil complémentaire de notre dialogue actionnarial. Notre politique de vote est à ce titre publique et transparente<sup>2</sup>. Chaque vote fait l'objet d'une analyse préalable approfondie. Amundi analyse ainsi au cas par cas les stratégies climatiques des entreprises qui sont parfois soumises à leur assemblée générale.

Dans le secteur énergétique, Amundi a par exemple soutenu l'année dernière moins de 40% des stratégies climatiques qui lui ont été soumises, en votant contre les stratégies n'étant pas au minimum cohérentes avec la trajectoire de réchauffement définie par l'Accord de Paris. Amundi a par ailleurs soutenu une même résolution pour cinq grandes entreprises du secteur énergétique, les appelant à renforcer l'ambition de leurs stratégies climatiques. Enfin, dans tous les secteurs économiques, Amundi a soutenu l'année dernière 88% des résolutions climatiques qui lui ont été soumises.

Vous pouvez ainsi être assuré que les enjeux climatiques seront pleinement analysés et pris en compte dans la définition de nos stratégies de vote aux prochaines assemblées générales d'actionnaires des entreprises que vous mentionnez. L'ensemble de nos votes sera disponible un mois après les assemblées générales concernées.

Pour conclure, je tiens à rappeler que notre rôle est de répondre aux demandes de nos clients quant à leurs choix d'allocation de leur épargne. A cet égard, Amundi a depuis trois ans développé une offre de solution de gestion et de fonds comprenant des objectifs de décarbonation alignés avec la trajectoire prévue par l'Accord de Paris.

En mettant à disposition une gamme de fonds Net Zero, nous proposons des solutions d'investissement visant à accompagner la transition des entreprises et à investir dans des projets ou des entreprises qui apportent une contribution significative à la transition énergétique, tout en permettant à nos clients d'investir leur épargne selon leurs préférences.

Ainsi, nous souhaitons vous assurer de notre volonté de vous proposer des offres alignées avec les Accords de Paris et qui pourraient intégrer les plans d'épargne salariale et retraite de vos entreprises respectives. Nos équipes de gestion et la Direction épargne salariale et retraite d'Amundi sont mobilisées et demeurent à l'entière disposition de vos entreprises pour intégrer des offres répondant à cet objectif.

Respectueusement,

Catherine Leroy

*Catherine LEROY*